



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 1891

Texte de la question

JOURNALISTES OTAGES EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à M. François Loncle, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. François Loncle. Monsieur le Premier ministre, le 30 décembre dernier, deux journalistes de France 3 et leurs accompagnateurs étaient enlevés en Afghanistan. Tous ici, comme dans l'ensemble du pays, s'accordent à considérer cet événement comme dramatique.

Mais cela n'a pas, semble-t-il, ému le secrétaire général de l'Élysée, qui ne conçoit probablement le journalisme qu'aux ordres. M. Guéant...

M. Patrick Roy. Qui est-ce ?

M. François Loncle. ...a préféré dénoncer, je cite, " l'imprudence coupable " des journalistes,...

M. Jacques Myard. Oui !

M. François Loncle. ...qui n'auraient été motivés, selon lui, que par la recherche du " scoop à tout prix ".

M. Jacques Myard. Oui !

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Scandaleux !

M. François Loncle. Il a aussi osé évoquer le " coût tout à fait considérable " qu'aurait leur libération.

Ces déclarations incongrues, choquantes, ont justement suscité la réprobation unanime de la presse écrite et audio-visuelle (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe UMP*), et bien sûr celle des familles de nos deux compatriotes enlevés.

Je vous demande, monsieur le Premier ministre, à quel titre et de quel droit le secrétaire général de l'Élysée s'autorise à entraver la mission des journalistes (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP*), à dicter les sujets sur lesquels ils doivent enquêter, à mettre en cause leur probité et leur courage professionnels.

(*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*)

Par écrit, mais sans obtenir de réponse, je vous ai déjà questionné sur ces personnalités élyséennes, telles M. Guéant, qui s'expriment constamment au nom de la France, bien qu'elles n'aient strictement aucune légitimité.

Mme Catherine Coutelle et M. Jean-Pierre Dufau. Très bien !

M. François Loncle. Je vous demande de condamner les propos du secrétaire général de l'Élysée et de préciser si c'est bien toujours le Gouvernement qui, comme l'affirme l'article 20 de la Constitution, " détermine et conduit la politique de la Nation ". (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, premièrement, les deux journalistes sont en vie.

M. Philippe Plisson. Pas grâce à vous !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. C'est la première chose que je voulais vous annoncer de façon sûre.

Deuxièmement, je vous le garantis, tous les moyens de l'État et du Gouvernement, en particulier, bien entendu, le ministère de la défense et le ministère des affaires étrangères, sont à la disposition des opérations éventuelles qui pourraient être menées pour les recueillir ou pour les libérer.

M. Maxime Gremetz. Ah !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Je vous garantis l'engagement total de la France.

M. Albert Facon. Et Guéant ?

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Troisièmement, il était inutile d'employer ce ton accusatoire (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), voire inquisiteur, pour dénoncer une situation qui est en effet une situation dangereuse pour bien des gens qui doivent prendre des risques, en particulier les journalistes et les humanitaires.

M. Henri Emmanuelli. Dites-le à Guéant !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Certains doivent prendre des risques et on doit les en prévenir. C'est notre méthode. Maintenant, nous sommes responsables en effet, et au maximum, de leur libération. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Albert Facon. Changez Guéant !

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1891

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 janvier 2010